

Formulaire de demande **d'indemnisation**

Convention de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute

SOMMAIRE

Préambule	p.2
Première partie : Le demandeur	p.4
Deuxième partie : La demande	p.5
<i>Section A : Coûts des opérations de nettoyage et des mesures de sauvegarde</i>	p.5
<i>Section B : Dommages aux biens</i>	p.9
<i>Section C : Préjudices économiques dans les secteurs de la pêche, de la mariculture et de la transformation du poisson</i>	p.11
<i>Section D : Préjudices économiques dans le secteur du tourisme et autres secteurs connexes</i>	p.15
<i>Section E : Autres préjudices</i>	p.20
I. Coût des études destinées à établir la nature et l'étendue des dommages causés à l'environnement par le déversement d'hydrocarbures et à déterminer s'il est nécessaire et possible de prendre des mesures de remise en état	p.20
II. Coûts des mesures raisonnables de remise en état de l'environnement contaminé	p.21
Troisième partie : La déclaration	p.23

PREAMBULE

Les deux assureurs responsabilité civile (P&I Clubs) des navires « CSL VIRGINIA » et « ULYSSE » ont créé un bureau auprès duquel vous pourrez déposer vos dossiers de réclamation dûment constitués en vous basant sur les termes et pro-formas du présent formulaire.

Le bureau ci-dessus désigné se situe à l'adresse suivante :

C.S.O. (Claims Submission Office)

8, place d'Armes

83000 Toulon

Tél. : 08 05 38 40 04

Courriel : claimsofficetoulon@yahoo.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Fermeture : samedi et dimanche

Formulaire de demande d'indemnisation Convention de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute

Le présent formulaire est fait pour vous donner une indication du type d'informations qui sont requises pour étayer une demande d'indemnisation en fonction des différentes catégories de préjudice.

Cela permettra d'uniformiser la façon dont la réclamation doit être présentée afin qu'elle soit traitée plus rapidement.

Les différentes catégories de demande d'indemnisation sont, par exemple, le coût des opérations de nettoyage et des mesures de sauvegarde, les dommages aux biens, les préjudices économiques etc. (chaque catégorie correspond à une section, voir ci-dessous).

Prescription :

La prescription applicable à la demande est de 3 ans à compter de la date à laquelle le dommage est survenu en vertu de l'article 8 de la Convention Internationale de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute.

Néanmoins, aucune action en justice ne peut plus être intentée après un délai de 6 ans à compter de la date où s'est produit l'événement ayant occasionné le dommage. Lorsque cet événement consiste en un ensemble de faits, le délai de 6 ans court à dater du premier de ces faits.

Minimisation des préjudices :

Vous devez, dans la mesure du possible, tenter de minimiser vos préjudices (par ex en utilisant des méthodes de lutte antipollution efficaces, en recherchant un autre emploi ou d'autres moyens de gagner de l'argent, par la promotion de vos activités sur d'autres marchés ou en pêchant dans d'autres secteurs, etc.)

Vous devez informer le Claims Submission Office dès que vous subissez des pertes car il pourrait être en mesure de vous aider à vous prémunir contre d'autres pertes. Vous devez également attendre, avant de vous défaire des biens endommagés, que les experts engagés par le Claims Submission Office aient pu les examiner et évaluer l'étendue des dommages.

Pertes futures :

Aucune demande au titre de manque à gagner ou de dommages futurs ne peut être présentée tant que les pertes ou dommages n'ont pas été effectivement subis.

Représentant/conseiller :

Vous n'avez aucune obligation d'engager un représentant ou un conseiller pour vous aider à préparer votre demande d'indemnisation. Le Claims Submission Office se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, vous aider à préparer votre demande et à remplir le présent formulaire.

Montant de l'indemnisation :

En vertu de l'article 6 de la Convention de 2001, le propriétaire du navire ou les personnes qui fournissent l'assurance ou toute autre garantie financière peuvent limiter leur responsabilité en vertu de tout régime national ou international applicable, tel la Convention de 1976 sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes, telle que modifiée.

Demandes d'indemnisation provisoires :

Si votre demande concerne une longue période de manque à gagner (par ex demande d'un pêcheur au titre des pertes subies en raison d'une interdiction de pêche prolongée), vous n'êtes pas tenu d'attendre la fin de la période en question pour déposer une demande. Vous pouvez soumettre vos formulaires de demande d'indemnisation de manière ponctuelle (par ex mensuellement) et vous serez indemnisé en fonction de vos revenus estimés pour chaque période.

Egalité de traitement des demandeurs :

Tous les demandeurs sont traités sur un pied d'égalité. Les derniers demandeurs à présenter leurs demandes d'indemnisation avant l'expiration du délai de prescription ont les mêmes droits à indemnisation que ceux qui ont présenté leurs demandes dans les premiers jours qui ont suivi le sinistre.

Première partie : Le demandeur

1. Civilité	
2. Prénom(s)	
3. Nom	
4. Age	
5. Date de naissance (jour/mois/année)	
6. Numéro de sécurité sociale/référence nationale/numéro d'identité (selon le cas)	
7. Nom de l'entreprise/partenariat/association/coopérative/société/numéro d'entreprise/administration publique/autre (selon le cas)	
8. Etes-vous l'unique propriétaire de l'entreprise ou le seul représentant désigné de l'administration publique, etc. objet de la demande ?	
9. Coordonnées (veuillez indiquer l'adresse à laquelle vous souhaitez être contacté en cochant la case appropriée)	
a) <input type="checkbox"/> Adresse du demandeur	Adresse :
Numéro de téléphone, de fax et courrier électronique du demandeur	Tél : Fax : E-mail :
b) <input type="checkbox"/> Adresse de l'entreprise (si différente de celle-ci-dessus)	Adresse :
Numéro de téléphone, de fax et courrier électronique de l'entreprise (si différents de b) ci-dessus)	Tél : Fax : E-mail :

Veillez soumettre toutes les pièces justificatives à l'appui des coûts engagés tels que mentionnés ci-dessus.

Deuxième partie : La demande

Résumé de votre demande d'indemnisation :

Les informations requises conformément à la liste de contrôle doivent être accompagnées des renseignements demandés. Veuillez fournir les informations demandées ci-après sous forme de résumé. Si vous remplissez le formulaire à la main et que vous manquez de place, vous pouvez ajouter des feuilles supplémentaires. Néanmoins, veuillez fournir des renseignements détaillés sur une feuille de calcul.

Section A : Coûts des opérations de nettoyage et des mesures de sauvegarde

- 1) Résumé des faits (description et justification des opérations menées en mer, dans les eaux côtières et à terre accompagnées d'une explication du choix des différentes méthodes de travail).

- 2) Informations détaillées relatives à la zone ou aux zones concernée(s) par les opérations de nettoyage et les mesures de sauvegarde. Veuillez joindre un plan/une carte et des photographies (si disponibles) indiquant le lieu où les opérations de nettoyage ont été effectuées.

- 3) Date(s) de mise en œuvre des opérations de nettoyage et des mesures de sauvegarde.

- 4) Description détaillée des opérations de nettoyage et des mesures de sauvegarde mises en œuvre

- 5) Informations concernant le personnel engagé pour ces opérations, y compris :
 - a) Effectif et fonctions

b) Nombre d'heures/de jours travaillés, taux horaire/journalier et taux des heures supplémentaires (indiquer la méthode de calcul utilisée, tout autre coût de main-d'œuvre, etc.)

c) Frais de déplacement et d'hébergement du personnel d'intervention

d) Récapitulatif des coûts de la nourriture, des équipements de protection individuelle, des communications, etc. pour le personnel d'intervention

6) Informations concernant les équipements utilisés dans le cadre des opérations. Veuillez fournir des renseignements détaillés sur une feuille de calcul et la joindre à votre formulaire de demande d'indemnisation. Merci d'indiquer également où et comment ces équipements ont été utilisés, ainsi que leurs spécifications techniques complète (fabricant de l'équipement, capacité, etc.).

Pour les dépenses plus importantes, par exemple des navires ou des aéronefs, le traitement des déchets, la mise en place de centres de traitement de la faune sauvage, ou la récupération des hydrocarbures des épaves, voir, en fin de section, les listes distinctes qui établissent le type d'informations demandées.

Vous pourrez éventuellement utiliser les tableaux suivants comme exemple du type d'informations à fournir concernant l'équipement possédé, utilisé ou loué pour les opérations de nettoyage et de lutte antipollution.

A. Equipements possédés par le demandeur (type d'équipement, coût d'achat et valeur résiduelle, frais de transport, tarif journalier et période d'utilisation)

Description de l'équipement possédé	Date d'achat	Coût d'achat	Valeur résiduelle après utilisation	Frais de transport		Tarif journalier		Période d'utilisation (jours)					Coût total	
				Livraison	Retour	Utilisé		Lun. 3	Mar. 4	Mer. 5	Jeu. 6	Ven. 7		Etc.
						En réserve								
						Utilisé								
						En réserve								
6A - Total														

B. Equipements loués auprès de tiers (type d'équipement, frais de transport, coût et période d'utilisation)

Description de l'équipement loué	Date de location	Frais de transport (le cas échéant)		Tarif journalier de location	Période d'utilisation (jours)						Coût total
		Livraison	Retour		Utilisé	Lun. 3	Mar. 4	Mer. 5	Jeu. 6	Ven. 7	
				En réserve							
				Utilisé							
				En réserve							
6B - Total											

C. Equipements achetés par le demandeur (type d'équipement acheté, frais de transport, coût et période d'utilisation)

Description de l'équipement acheté	Date d'achat	Coût d'achat	Coût unitaire	Valeur de revente après utilisation	Frais de transport (livraison)	Equipement entreposé/livré pour utilisation	Période d'utilisation (jours)						Coût total
							Lun. 3	Mar. 4	Mer. 5	Jeu. 6	Ven. 7	Etc.	
						Entreposé							
						Livré pour utilisation							
						Entreposé							
						Livré pour utilisation							
6C - Total													

7) Si du matériel a été endommagé au cours des opérations de nettoyage ou dans le cadre des mesures de sauvegarde mises en œuvre, veuillez préciser les circonstances du dommage et le coût des réparations, de la remise en état ou du remplacement de ce matériel.

8) Frais de stockage ou d'élimination des hydrocarbures, des déchets mazoutés et des résidus souillés récupérés (indiquer la quantité de déchets et la méthode d'élimination).

9) Total des autres coûts ou dépenses engagés (par ex : la location d'aéronefs ou de navires, traitement des déchets, mise en place de centres de traitement de la faune sauvage, récupération des hydrocarbures des épaves, etc.)

Calcul du montant total de la demande

Vous pouvez éventuellement utiliser le tableau ci-après comme exemple de méthode de calcul du montant total de votre demande d'indemnisation. Quelle que soit la méthode que vous utilisez, vous devez fournir une explication sur la méthode employée pour calculer le montant total de votre préjudice.

Point 5 : frais de personnel (5b + 5c + 5d)	+	
Point 6(A) : coût net de l'équipement possédé	+	
Point 6(B) : coût de l'équipement loué	+	
Point 6(C) : coût de l'équipement acheté	+	
Point 7 : coûts des réparations de l'équipement	+	
Point 8 : frais de stockage/élimination des hydrocarbures et des résidés souillés	+	
Point 9 : autres coûts/dépenses	+	
Total	=	

Informations complémentaires

Les dépenses objets de la présente demande sont-elles couvertes, en totalité ou en partie, par une police d'assurance ?

Oui Non

Si oui, veuillez préciser (nom de la compagnie d'assurance, type de police, demande soumise, montant versé, montant assuré, exclusions éventuelles, etc.)

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre demande d'indemnisation soumise en rapport avec ce sinistre.

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre réparation ou forme de revenue reçue (par ex fonds d'urgence national ou régional, dons caritatifs etc.) ou à recevoir en rapport avec ce sinistre (identité du payeur, montant reçu, etc.). Si aucune somme n'a été reçue, indiquez AUCUNE.

Avez-vous joint des feuille/documents supplémentaires à ce formulaire de demande d'indemnisation ? (Veuillez préciser)

Oui Non

Veuillez soumettre toutes les pièces justificatives à l'appui des coûts engagés tels que mentionnés ci-dessus.

◆ ◆ ◆

Section B : Dommages aux biens

Il est impératif que les biens irrémédiablement endommagés soient conservés jusqu'à ce qu'un expert désigné par le Claims Submission Office ait pu les examiner et/ou ait expressément autorisé leur propriétaire à s'en défaire.

Résumé de votre demande d'indemnisation :

1) Un bref descriptif des biens endommagés et explication de la façon dont le dommage est survenu. Veuillez joindre des photographies détaillées, marquées de manière à indiquer le bien concerné et son rapport avec la demande d'indemnisation.

2) Etes-vous l'unique propriétaire des biens endommagés ?

Oui Non

Si Non, veuillez indiquer à qui appartiennent les biens et la nature de la relation entre le demandeur et les biens concernés.

2) Description des réparations et/ou des opérations de nettoyage effectuées sur les biens, ou des frais encourus pour leur remplacement

4) Numéro de permis/immatriculation (le cas échéant, par ex pour les pêcheurs)

5) Date(s) du nettoyage et/ou de la réparation des biens, ou date d'achat du matériel de remplacement

6) Informations concernant les calendriers de réparation ou de remplacement courants des biens

7) Informations concernant le personnel employé. Veuillez préciser :

(a) Effectif et fonctions

(b) Nombre d'heures/de jours travaillés, taux horaire/journalier et taux des heures supplémentaires (indiquer la méthode de calcul utilisée, tout autre coût de main-d'œuvre, etc.)

(c) Frais de déplacement et d'hébergement du personnel d'intervention

(d) Récapitulatif des coûts de la nourriture, des équipements de protection individuelle, des communications, etc. pour le personnel d'intervention

8) Equipement utilisé. Veuillez préciser :

(a) prix d'achat de l'équipement

(b) tarif horaire/journalier (veuillez préciser) de l'équipement loué

(c) durée d'utilisation de l'équipement (heures/jours – veuillez préciser)

9) Description des autres coûts ou dépenses engagés (par ex frais d'expertise)

10) Valeur résiduelle de l'équipement/des biens achetés

11) Age des biens endommagés remplacés.

Calcul du montant total de la demande

Vous pouvez éventuellement utiliser le tableau suivant comme exemple de méthode de calcul du montant total de votre demande d'indemnisation. Quelle que soit la méthode que vous utilisez, vous devez fournir une explication sur la méthode employée pour déterminer ce montant :

Point 7 : frais de personnel (7b + 7c + 7d)	+	
Point 8 : équipement utilisé (total de 8a + (8b x 8c))	+	
Point 9 : autres coûts (ex frais d'expertise)	+	
Point 10 : valeur résiduelle de l'équipement acheté	+	
Total	=	

Informations complémentaires

Les dommages objet de la présente demande sont-ils couverts, en totalité ou en partie, par une police d'assurance ?

Oui Non

Si Oui, veuillez préciser (nom de la compagnie, type de police, demande soumise en rapport avec ce sinistre, montant versé, montant assuré, exclusions éventuelles, etc.)

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre demande d'indemnisation soumise en rapport avec ce sinistre.

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre réparation ou forme de revenue reçue (par ex fonds d'urgence national ou régional, dons caritatifs etc.) ou à recevoir en rapport avec ce sinistre (identité du payeur, montant reçu, etc.). Si aucune somme n'a été reçue, indiquez AUCUNE.

Avez-vous joint des feuilles/documents supplémentaires à ce formulaire de demande d'indemnisation ? (Veuillez préciser)

Oui Non

Veuillez soumettre toutes les pièces justificatives à l'appui des coûts engagés tels que mentionnés ci-dessus.

◆ ◆ ◆

Section C : Préjudices économiques dans les secteurs de la pêche, de la mariculture et de la transformation du poisson

Résumé de votre demande d'indemnisation

- 1) Brève description du type d'activité ou des opérations concernées (par ex pêche, mariculture, transformation du poisson)

- 2) Brève description des préjudices pour lesquels il est demandé réparation

- 3) Résultat des analyses de laboratoire et/ou autres pièces justificatives prouvant que la pollution par les hydrocarbures est due au(x) navire(s) impliqué(s) dans le sinistre

4) Type et dimensions du navire utilisé (le cas échéant)

5) Nom du navire/numéro de permis de pêche/immatriculation (le cas échéant)

6) Numéro d'adhésion à une coopérative/association de pêcheurs (le cas échéant)

7) Nom du propriétaire de l'entreprise de pêche/mariculture/transformation du poisson

8) Le demandeur est-il l'unique propriétaire de l'entreprise/navire/activité décrite ci-dessus ?

Oui Non

Si Non, veuillez indiquer à qui appartient l'entreprise/navire/activité et la nature de la relation avec le demandeur

9) L'entreprise ou l'activité du demandeur est-elle soumise à une interdiction administrative résultant du sinistre ?

Oui Non

Si Oui, veuillez indiquer la nature et la date de cette interdiction (début et fin)

10) Votre activité est-elle soumise à un quota ?

Oui Non

Si Oui, veuillez préciser.

11) Emplacement de votre part d'attache et des zones de pêche/de vos opérations/de vos activités professionnelles habituelles. Veuillez également indiquer cet emplacement séparément sur un plan ou une carte avec ses coordonnées.

12) Informations sur les espèces habituellement capturées / produites / pêchées / transformées.

13) Informations sur toutes les autres zones de pêche dans lesquelles vous avez travaillé pendant l'interdiction

Résumé des préjudices pour lesquels il est demandé réparation :

14) Brève description des préjudices subis et explications de la façon dont ils ont eu lieu

15) Période visée par la demande

Du au

16) Age du stock au moment de la contamination et dates normalement prévues pour la récolte du stock

Recettes mensuelles pour la période de pertes objet de la demande et pour les trois années antérieures de pêche/mariculture/transformation du poisson

Le tableau donné en exemple ci-dessous doit être rempli pour les 3 années précédant le sinistre ainsi que pour la période objet de la demande. Si nécessaire, veuillez utiliser des feuilles en plus en indiquant clairement à quelles questions et à quelle période elles correspondent.

Date ou période d'activité		Espèces capturées/pêchées	Volume ou poids capturé/pêché/vendu	Prix au kg à la date de la vente	Revenu mensuel	
Mois	Année				Brut	Net
				Total		

17) Montant total des pertes au cours de la période objet de la demande (issu du tableau ci-dessus)

Economies réalisées (frais non engagés)

18) Economies réalisées sur les frais généraux ou autres dépenses courantes variables en raison du sinistre (par ex commissions de vente, coût du carburant, gaz, électricité, diesel, coût de l'alimentation, glace, conditionnement, maintenance, coût de la nourriture pour le poisson, économisés ou non utilisés) (voir le point 19 ci-dessous pour les économies réalisées sur les coûts de la main d'œuvre)

19) Economies réalisées sur les coûts de la main d'œuvre (si le personnel/main d'œuvre a été réduit(e) ou a travaillé moins d'heures).

20) Informations sur les mesures mises en œuvre pour éviter ou minimiser les préjudices économiques purs, avec description et coûts

21) Informations concernant tout autre revenu de substitution dont vous avez bénéficié pendant l'interruption de votre activité (par ex participation à des opérations de nettoyage, emploi rémunéré pour d'autres tâches réalisées etc.)

Calcul du montant total de la demande

Vous pouvez, le cas échéant, utiliser le tableau suivant comme exemple de la méthode de calcul du montant total de votre demande d'indemnisation. Quelle que soit la méthode que vous utilisez, vous devez fournir une explication sur la méthode employée pour calculer ce montant :

Point 17 : montant des pertes au cours de la période objet de la demande	+	
Point 18 : économies réalisées sur les frais généraux ou autre dépenses courantes variables	+	
Point 19 : économies réalisées sur les coûts de la main-d'œuvre	+	
Point 20 : coûts supportés pour minimiser les pertes	+	
Point 21 : autres revenus perçus	+	
Total	=	

Pour calculer vos pertes : la perte de recettes estimée correspond à la différence entre le montant des recettes (hors taxes) sur la période couverte par la demande d'indemnisation et le montant qui aurait été obtenu sur la même période, si le sinistre n'avait pas eu lieu. Les montants utilisés pour ce calcul doivent se baser sur les recettes effectivement réalisées par l'entreprise et NON sur une estimation de perte futures.

Informations complémentaires

Les dommages objets de la présente demande sont-ils couverts, en totalité ou en partie, par une police d'assurance ?

Oui Non

Si Oui, veuillez préciser (nom de la compagnie, type de police, demande soumise en rapport avec ce sinistre, montant versé, montant assuré, exclusions éventuelles, etc.)

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre demande d'indemnisation soumise en rapport avec ce sinistre

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre réparation ou forme de revenue reçue (par ex fonds d'urgence national ou régional, dons caritatifs etc.) ou à recevoir en rapport avec ce sinistre (identité du payeur, montant reçu, etc.). Si aucune somme n'a été reçue, indiquez AUCUNE.

Avez-vous joint des feuilles/documents supplémentaires à ce formulaire de demande d'indemnisation ? (Veuillez préciser)

Oui Non

Veuillez soumettre toutes les pièces justificatives à l'appui des coûts engagés tels que mentionnés ci-dessus.

◆ ◆ ◆

Section D : préjudices économiques dans le secteur du tourisme et autres secteurs connexes

Résumé de votre demande d'indemnisation

- 1) Nom/type des activités commerciales, par ex hôtel, restaurant, magasin (veuillez indiquer le type de magasin), maison d'hôtes, exploitant de bateaux, autre activité (veuillez préciser)

2) Capacité de l'activité (par ex le nombre de chambres, nombre de couverts, superficie commerciale, etc.)

3) Depuis combien de temps gérez-vous l'activité sous le propriétaire courant ?

Ouverture toute l'année

4) Veuillez indiquer la période d'ouverture normale de votre activité en entourant la réponse appropriée et en fournissant les informations pertinentes

Ouverture toute l'année : du/..... Au/.....

Ouverture saisonnière (préciser les horaires d'ouverture) : horaires d'ouverture de à

5) Après le sinistre, avez-vous fermé votre entreprise

Oui Non

Si Oui, veuillez indiquer la période et les raisons de la fermeture :

Modification de la capacité

6) Si la capacité de votre entreprise a changé au cours des trois années antérieures au sinistre, veuillez fournir tous les renseignements et justificatifs se rapportant à ces changements dans un tableau, suivant l'exemple donné ci-dessous :

Année	Année du sinistre - 3	Année du sinistre - 2	Année du sinistre - 1	Année du sinistre
Capacité				
Changements de capacité				

Détail des recettes

7) Vous pouvez utiliser un tableau semblable à celui-ci pour inscrire vos ventes et vos recettes mensuelles sur la période couverte par votre demande d'indemnisation, ainsi que sur les 3 années antérieures au sinistre.

	Année du sinistre - 3		Année du sinistre - 2		Année du sinistre - 1		Année du sinistre	
Mois	Unités vendues*	Recettes mensuelles**	Unités vendues	Recettes mensuelles	Unités vendues	Recettes mensuelles	Unités vendues	Recettes mensuelles
Janvier								
Février								
Mars								
Avril								
Mai								
Juin								
Juillet								
Août								
Septembre								
Octobre								
Novembre								
Décembre								
Total								

* Le terme unités comprend :

- pour les hôtels : nombre de chambres louées
- pour les campings : nombre d'emplacements loués
- pour les appartements de location : nombre de semaines louées
- pour les restaurants : nombre de repas vendus
- pour les attractions touristiques : nombre de visiteurs/tickets vendus
- pour les magasins : superficie commerciale
- pour les activités de location sur plage : nombre d'unités disponibles à la location

** Le montant des recettes mensuelles doit être indiqué hors taxes

Pour les activités de type magasins et bars, veuillez fournir une ventilation des recettes et des articles vendus.

Résumé des préjudices pour lesquels il est demandé réparation

- 8) Brève description des préjudices subis et explication de la façon dont ils ont eu lieu

- 9) Période visée par la demande

10) Montant total de la demande et méthode de calcul pour la période sur laquelle porte la demande

Montant total des pertes encourues au cours de la période sur laquelle porte la demande

Perte de recettes estimée (hors taxes) (A)	
Coûts variables liées aux recettes (en %) (B)	
Economies réalisées sur les coûts variables liées à la perte de recettes (C) = (A) x (B)	
Montant total des pertes au cours de la période sur laquelle porte la demande (A) - (C)	

Pour calculer vos pertes :

(A) La perte de recettes estimée correspond à la différence entre le montant des recettes (hors taxes) sur la période couverte par la demande d'indemnisation et le montant qui aurait été obtenu sur la même période, si le sinistre n'avait pas eu lieu. Les montants utilisés pour ce calcul doivent se baser sur les recettes effectivement réalisées par l'entreprise et NON sur une estimation de pertes futures.

(B) Les coûts variables correspondent à des dépenses directement liées aux recettes. Elles sont exprimées en %. Pour un hôtel/restaurant, les coûts variables pourraient correspondre aux marchandises consommées, à l'eau et à l'énergie, aux produits d'entretien, au blanchissage, au nettoyage à sec, aux produits de bienvenue offerts aux clients, aux contrats de nettoyage etc. Pour un appartement meublé, les coûts variables pourraient correspondre à l'eau et à l'énergie, aux commissions sur réservation, à la gestion et à l'entretien de l'appartement meublé, etc.

Informations sur les économies réalisées ainsi que sur les recettes et coûts supplémentaires

11) Economies réalisées sur le personnel (par ex salaires et recrutement de personnel non saisonnier)

12) Informations concernant les mesures adoptées pour minimiser les pertes et leurs coûts

13) Informations concernant le revenu perçu par votre entreprise résultant directement du sinistre (par ex heures d'ouverture exceptionnelles). Il s'agit du revenu net, correspondant aux recettes supplémentaires diminuées des coûts variables.

14) Informations concernant tout revenu de substitution pendant la période concernée (par ex résultant d'autres activités rémunérées, dont les opérations de nettoyage)

15) Autres dépenses engagées du fait du sinistre

Calcul du montant total de la demande

Vous pouvez, le cas échéant, utiliser le tableau suivant comme exemple de méthode de calcul du montant total de votre demande d'indemnisation. Quelle que soit la méthode que vous utilisez, vous devez fournir une explication sur la méthode employée pour déterminer ce montant :

Montant total des pertes encourues au cours de la période sur laquelle porte la demande	+	
Point 11 : économies réalisées	+	
Point 12 : coûts supportés pour minimiser les pertes	+	
Point 13 : autres revenus	+	
Point 14 : revenus de substitution	+	
Point 15 : autres dépenses	+	
Total	=	

Informations complémentaires

Les dommages objet de la présente demande sont-ils couverts, en totalité ou en partie, par une police d'assurance ?

Oui Non

Si Oui, veuillez préciser (nom de la compagnie, type de police, demande soumise en rapport avec ce sinistre, montant versé, montant assuré, exclusions éventuelles, etc.)

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre demande d'indemnisation soumise en rapport avec ce sinistre

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre réparation ou forme de revenue reçue (par ex fonds d'urgence national ou régional, dons caritatifs etc.) ou à recevoir en rapport avec ce sinistre (identité du payeur, montant reçu, etc.). Si aucune somme n'a été reçue, indiquez AUCUNE.

Avez-vous joint des feuilles/documents supplémentaires à ce formulaire de demande d'indemnisation ? (Veuillez préciser)

Oui Non

Veuillez soumettre toutes les pièces justificatives à l'appui des coûts engagés tels que mentionnés ci-dessus.

◆ ◆ ◆

Section E : Autres préjudices

Résumé de votre demande d'indemnisation

I. Coût des études destinées à établir la nature et l'étendue des dommages causés à l'environnement par le déversement d'hydrocarbures et à déterminer s'il est nécessaire et possible de prendre des mesures de remise en état

Une étude de suivi écologique a-t-elle été réalisée avant la mise en œuvre des mesures ?

Oui Non

- 1) Date et champ d'application (mandat) de l'étude
- 2) Description des travaux réalisés
- 3) Lien entre l'étude et les mesures de remise en état
- 4) Ventilation des coûts liés à l'étude
 - a) Frais de personnel (effectif et catégories, heures et taux horaire)
 - b) Type de matériel utilisé (coût et durée d'utilisation)
 - c) Equipement utilisé (coût et durée d'utilisation)
- 5) Autres coûts/dépenses (y compris les frais de laboratoire)

Calcul du montant total de la demande

Vous pouvez, le cas échéant, utiliser le tableau suivant comme exemple de méthode de calcul du montant total de votre demande d'indemnisation. Quelle que soit la méthode que vous utilisez, vous devez fournir une explication sur la méthode employée pour calculer ce montant :

Point 4(A) : frais de personnel	+	
Point 4(B) : coût du matériel utilisé	+	
Point 4(C) : coût de l'équipement utilisé	+	
Point 5 : autres coûts/dépenses	+	
Total	=	

II. Coûts des mesures raisonnables de remise en état de l'environnement contaminé

- 1) Description et étendue de la ou des zones touchées par le déversement, degré de pollution et ressources affectées par les hydrocarbures (veuillez également joindre séparément des plans/cartes/photographies ou toute autre preuve)

- 2) Résultats des analyses de laboratoire et/ou autres pièces justificatives prouvant que la pollution par les hydrocarbures est due au(x) navire(s) impliqué(s) dans le sinistre

- 3) Description des mesures de remise en état mises en œuvre

- 4) Date(s) de mise en œuvre de ces mesures

- 5) Informations concernant le personnel employé pour les opérations de remise en état :
 - a) Effectif et fonction

 - b) Nombre d'heures travaillées et taux horaire (indiquer la méthode de calcul utilisée, tout autre coût de main-d'œuvre etc.)

 - c) Frais de déplacement et d'hébergement pour le personnel de la remise en état

 - d) Récapitulatif des coûts de la nourriture, des équipements de protection individuelle, des communications etc. pour le personnel d'intervention

6) Equipement utilisé pour les opérations de remise en état. Si vous désirez un exemple des informations requises, veuillez-vous reporter aux tableaux ci-dessous.

A. Equipements possédé (type d'équipement, coût d'achat et valeur résiduelle, frais de transport, tarif journalier et période d'utilisation)

Description de l'équipement possédé	Date d'achat	Coût d'achat	Valeur résiduelle après utilisation	Frais de transport		Tarif journalier		Période d'utilisation (jours)					Coût total	
				Livraison	Retour	Utilisé		Lun. 3	Mar. 4	Mer. 5	Jeu. 6	Ven. 7		Etc.
						En réserve								
						Utilisé								
						En réserve								
6A - Total														

B. Equipement loué (type d'équipement, frais de transport, coût et période d'utilisation)

Description de l'équipement loué	Date de location	Frais de transport (le cas échéant)		Tarif journalier de location		Période d'utilisation (jours)					Coût total	
		Livraison	Retour	Utilisé		Lun. 3	Mar. 4	Mer. 5	Jeu. 6	Ven. 7		Etc.
				En réserve								
				Utilisé								
				En réserve								
6B - Total												

C. Equipement acheté (type d'équipement acheté, frais de transport, coût et période d'utilisation)

Description de l'équipement acheté	Date d'achat	Coût d'achat	Coût unitaire	Valeur de revente après utilisation	Frais de transport (livraison)	Equipement entreposé/livré pour utilisation	Période d'utilisation (jours)					Coût total
							Lun. 3	Mar. 4	Mer. 5	Jeu. 6	Ven. 7	
						Entreposé						
						Livré pour utilisation						
						Entreposé						
						Livré pour utilisation						
6C - Total												

7) Frais de stockage ou d'élimination des hydrocarbures et des résidus souillés (indiquer la quantité de déchets et la méthode d'élimination)

8) Total des autres coûts ou dépenses engagées

Calcul du montant total de la demande

Vous pouvez, le cas échéant, utiliser le tableau suivant comme exemple de méthode de calcul du montant total de votre demande d'indemnisation. Quelle que soit la méthode que vous utilisez, vous devez fournir une explication sur la méthode employée pour déterminer ce montant :

Point 5 : frais de personnel (5b + 5c + 5d)	+	
Point 6(A) : coût net de l'équipement possédé	+	
Point 6(B) : coût de l'équipement loué	+	
Point 6(C) : coût de l'équipement acheté	+	
Point 7 : frais de stockage/élimination des hydrocarbures et des résidus souillés	+	
Point 8 : autres coûts/dépenses	+	
Total	=	

Informations complémentaires

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre demande d'indemnisation soumise en rapport avec ce sinistre

Veuillez fournir les informations relatives à toute autre réparation ou forme de revenue reçue (par ex fonds d'urgence national ou régional, dons caritatifs etc.) ou à recevoir en rapport avec ce sinistre (identité du payeur, montant reçu, etc.). Si aucune somme n'a été reçue, indiquez AUCUNE.

Troisième partie : la déclaration

Je certifie que ma demande d'indemnisation est, à ma connaissance, exacte et conforme aux préjudices effectivement subis. Elle inclut des informations concernant tous les avantages matériels ou économiques que j'ai perçus, notamment ceux provenant des activités de nettoyage et des aides économiques d'organisations humanitaires ou de l'Etat, au cours de la période objet de la demande.

Je n'ignore pas que le Claims Submission Office prend très au sérieux la présentation de documents frauduleux et je suis conscient que s'il s'avérait que de faux documents aient été soumis à l'appui de ma demande, ils se réserveraient le droit d'en informer les autorités nationales compétentes.

Nom et prénom(s) du demandeur (en caractères d'imprimerie)

Signature du demandeur

Numéro(s) de demande (si connu(s))

Remarques :

- Pour les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite simple, tous les associés doivent signer cette déclaration.
- Pour les sociétés à responsabilité limitée, la déclaration doit être signée par tous les associés/gérants (sauf si elles sont administrées par un associé/gérant unique).
- Pour les sociétés avec conseil d'administration, la déclaration doit être signée par le président du conseil d'administration.
- Pour les sociétés avec administrateur et conseil de surveillance, la déclaration doit être signée par le président du conseil de surveillance.
- Pour les associations, coopératives ou toutes autres collectivités de droit privé ou de droit public, la déclaration doit être signée par le président ou tout représentant légal de ladite personne morale, dûment habilité à cet effet.

En signant la présente déclaration, les demandeurs s'engagent à accepter que les informations figurant dans le formulaire de demande d'indemnisation et toutes les pièces justificatives fournies soient transmises aux parties compétentes directement impliquées dans le versement des indemnités (y compris le Claims Submission Office, ses experts et le tribunal de limitation).